



Commune de Pecq
Arrondissement de Tournai
Province de Hainaut

**Extrait du Code de la
Démocratie Locale et de la
Décentralisation**

Art.L1122-12

Le conseil est convoqué par le collège communal.
Sur la demande d'un tiers des membres en fonction, le collège communal est tenu de le convoquer aux jour et heure indiquées.

Art .L1122-17 - 7

Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.
Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

ASSEMBLÉE DU CONSEIL COMMUNAL

Aux membres du Conseil communal
Conformément à l'article L1122-12 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, vous êtes invité(e) à assister à la séance du Conseil communal qui aura lieu le **24 avril 2023** en la maison communale à **19 heures précises**.

Pecq, le 13 avril 2023.

La Directrice générale, ff

Gwendolina HORNEBECQ



Le Bourgmestre,

Aurélien BRABANT

ORDRE DU JOUR :

SEANCE PUBLIQUE

COMMUNICATION

SECRETARIAT

(Dossier n°2023/4/SP/1) : Convention entre la commune de PECQ et la société PRONTOPHOT relative à l'exploitation d'une cabine Photomaton au sein des locaux communaux (hall bibliothèque communale) : Approbation - Décision

INTERCOMMUNALES

(Dossier n°2023/4/SP/2) : Intercommunale IMIO - Assemblée générale - Ordre du jour : Approbation - Décision

FINANCES COMMUNALES

(Dossier n°2023/4/SP/3) : Situation de caisse de la DF ff au 31.03.2023 : Approbation – Décision

TAXES ET REDEVANCES

(Dossier n°2023/4/SP/4) : Redevance communale pour le tarif appliqué aux boissons et aux collations lors d'évènements festifs, culturels ou sportifs organisés par la commune de Pecq - Exercices 2023 à 2025 : Approbation – Décision

(Dossier n°2023/4/SP/5) : Redevance communale sur le prêt et la location de chalets - Exercices 2023 à 2025 : Approbation - Décision

MARCHES PUBLICS

(Dossier n°2023/4/SP/6) : Site internet communal - Cahier Spécial des Charges - Conditions et choix du mode de passation : Approbation - Décision

PATRIMOINE COMMUNAL

(Dossier n°2023/4/SP/7) : Cession à la commune de la nouvelle voirie "Rue Laurent Jorion" à 7740 PECQ - Acceptation provisoire

(Dossier n°2023/4/SP/8) : Cabine électrique rue de Tournai 61 à 7740 PECQ - Bail emphytéotique avec ORES : Décision

(Dossier n°2023/4/SP/9) : Echange de parcelles de terrain sises rue du Marais à 7743 OBIGIES : Décision

ENSEIGNEMENT

(Dossier n°2023/4/SP/10) : Marché des repas dans les écoles communales pour les années scolaires 2023-2024/2024-2025 et 2025-2026 - convention de marché conjoint avec la ville de Tournai : Approbation – Décision

Questions

Réponse aux questions

HUIS CLOS

RESSOURCES HUMAINES

(Dossier n°2023/4/HC/1) : Personnel communal – Désignations : Ratifications

(Dossier n°2023/4/HC/2) : Classes vertes - Ecole communale de Pecq - Personnel d'encadrement - Volontariat

ENSEIGNEMENT

(Dossier n°2023/4/HC/3) : Personnel enseignant – Désignations : Ratifications

MARCHES PUBLICS

(Dossier n°2023/4/HC/4) : Site internet communal – Choix des firmes à consulter : Approbation - Décision

SPORT

(Dossier n°2023/4/HC/5) : Stage de danse moderne du 21 avril au 07 juillet 2023 - Convention de volontariat - Ratification